



Réservé à la banque

N° de relation : 0200

N° de compte (IBAN) : BE 5230

N° de compte (IBAN) : BE 5230

N° de compte (IBAN) : BE 5230

N° de compte (IBAN) : BE 5230

Au nom de

Demande de modification dans la gestion des sociétés et des personnes morales de droit public

Ce document concerne les sociétés et les personnes morales de droit public. Pour les ASBL, les fondations ou les indépendants, veuillez utiliser le formulaire adéquat disponible sur <https://www.triodos.be/fr/aide-et-contact/professionnels/online-banking>.

Identification de l'organisation

Nom de l'organisation

Numéro d'entreprise

Chargé de relation Triodos (si d'application)

Dans ce document, vous pouvez nous signaler des modifications concernant :

1. [Les coordonnées et l'activité de l'organisation](#)

Modification de l'adresse de l'organisation, du code NACE, de la résidence fiscale, ...

2. [Les paramètres Online Banking pour vos comptes](#)

Modification de la limite journalière, des règles de validation des transactions, ...

3. [Les représentants légaux/ \(Super\)mandataires/ Bénéficiaires effectifs \(UBOs\)](#)

Ajout ou suppression de représentants légaux, mandataires, supermandataires ou bénéficiaires effectifs (UBOs).

4. [Les paramètres de validation des modifications par les supermandataires](#)

Demande ou non de signature conjointe par les supermandataires.

Remplissez uniquement les sections concernées par un changement.

Gagnez en autonomie grâce au supermandataire



Si votre organisation a nommé un supermandataire, plusieurs modifications peuvent être effectuées directement via l'Internet Banking ou la mobile app. Cela vous permet d'éviter les délais de traitement des formulaires PDF (pouvant aller jusqu'à plusieurs semaines). Les fonctionnalités disponibles sont signalées dans ce document à l'aide de l'icône ci-contre.

Si aucun supermandataire n'a encore été désigné pour votre organisation, **il est nécessaire que vous en nommiez un** dans ce document, à la **section 3 : [Représentants légaux/\(Super\)mandataires/Bénéficiaires effectifs \(UBOs\)](#)**.

Qu'est-ce qu'un supermandataire ?

En tant que client professionnel, vous avez la possibilité de nommer minimum 1 et maximum 5 supermandataires afin de gérer plus facilement vos comptes et vos données.

Un supermandataire est une personne qui reçoit un mandat de la part des représentants légaux pour gérer, de manière étendue, les paramètres bancaires liés aux comptes de l'organisation. Il dispose, en plus des droits d'un mandataire classique, de droits élargis, proches de ceux d'un représentant légal, et peut gérer les comptes via l'Online Banking (Internet Banking et la mobile app).

Le supermandataire peut être une personne de votre choix : un représentant légal (administrateur) ou toute autre personne.

Que peut faire un supermandataire ?

Actions autorisées	Actions non-autorisées (nécessitent toujours l'accord des représentants légaux)
Gestion journalière <ul style="list-style-type: none">• Modifier les coordonnées de l'organisation : nom, adresses, code NACE, e-mail, téléphone 🖱• Modifier les limites des comptes ou des cartes 🖱	
Gestion accès et personnes <ul style="list-style-type: none">• Ajouter ou supprimer des mandataires 🖱• Gérer les droits d'accès dans l'Online Banking (profils, validations, limites) 🖱	Gestion accès et personnes <ul style="list-style-type: none">• Nommer ou supprimer d'autres supermandataires (*)• Modifier l'exigence de signature conjointe (*)
Ouverture et clôture de compte <ul style="list-style-type: none">• Ouvrir ou clôturer un compte (*)	
Paievements <ul style="list-style-type: none">• Introduire et valider des transactions, selon les règles définies 🖱	
Investissements <ul style="list-style-type: none">• Introduire des ordres d'achat et de vente sur un compte-titres 🖱	

À noter :

- 🖱 Fonctionnalité disponible dans l'Internet Banking ou la mobile app.
- (*) Fonctionnalité bientôt disponible dans l'Internet Banking ou la mobile app. En attendant, elle peut être effectuée via formulaire PDF. Plus d'info sur www.triodos.be/fr/aide-et-contact/professionnels/application-mobile

Signature conjointe

Par défaut, un supermandataire peut agir seul. Toutefois, les représentants légaux peuvent exiger une **signature conjointe**. Dans ce cas, toute modification des paramètres des comptes ou des données de l'organisation devra être contresignée par un second supermandataire, que ce soit via l'Internet Banking ou un formulaire PDF.

→ Voir section 4: [Paramètres de validation des modifications par les supermandataires](#).

Comment procéder à cette demande ?

- Complétez cette demande directement dans le PDF.
- Le formulaire **doit être signé** par :
 - les représentants légaux ou le(les) supermandataire(s) préalablement nommé(s).
 - les nouvelles personnes nommées dans ce formulaire.
 - Signez de préférence de manière électronique (avec une carte d'identité et un lecteur de carte).
- **Attention :** commencez par remplir entièrement le formulaire avant d'y apposer les signatures requises. Toute modification après les signatures peut rendre le document invalide. Un mélange de signature électronique et manuscrite n'est pas accepté.
- **Transmettez-nous le dossier complet**
Envoyez-nous le formulaire dûment complété et signé, accompagné de toutes les annexes mentionnées ci-dessous. Il est préférable de nous faire parvenir le dossier par e-mail, avec comme objet du message : **Demande de modification dans la gestion + le nom de votre organisation**. Vous pouvez également cliquer sur notre adresse e-mail info@triodos.be, ce qui ouvrira automatiquement un e-mail avec cet objet.
- **Vous avez des questions ou besoin d'aide ?**
Contactez nos collègues par e-mail à info@triodos.be ou par téléphone au 02 548 28 00, du lundi au vendredi, de 9 h à 13 h.

Quels documents doivent être annexés et transmis à la banque ?

- une **copie recto verso de la carte d'identité** de toutes les **nouvelles** personnes physiques mentionnées sur ce formulaire, y compris des bénéficiaires effectifs.

Pour toutes les **nouvelles** personnes physiques **non-résidentes belges**, y compris des bénéficiaires effectifs :

- une **preuve de domicile récente** : une composition de ménage ou une copie d'une facture d'énergie récente (max. 3 mois).

S'il y a une modification dans les **bénéficiaires effectifs (UBOs)**:

- un extrait actuel (max. 3 mois) de la liste des bénéficiaires effectifs du registre des UBO.
<https://financien.belgium.be/nl/E-services/Ubo-register>

Uniquement pour **une société** :

- une copie de la publication la plus récente au Moniteur belge

Uniquement pour **une personne morale de droit public** :

- une copie de la publication la plus récente de la nomination des représentant légaux

1. Modification des coordonnées de l'organisation

Nom

Forme juridique

Code(s) NACE

(5 caractères)

Le code NACE décrit votre activité économique et est enregistré lors de votre inscription à la Banque Carrefour des Entreprises. Vous pouvez le retrouver via le site <https://kbopub.economie.fgov.be/>. Les codes NACE ont été mis à jour le 1er janvier 2025. Si ceux que vous remplissez ne correspondent pas à cette nouvelle structure, nous utiliserons les codes publiés à la BCE.



Les supermandataires peuvent modifier l'adresse de l'organisation dans l'Internet Banking ou la mobile app via le menu Plus (mobile app) ou Self Service (Internet Banking) > Données de l'organisation.

Adresse officielle

Rue N° Bte
Code postal Localité Pays
Tél./GSM Site internet www.
E-mail @

Adresse de correspondance

(À remplir uniquement si d'application et si vous souhaitez recevoir notre communication écrite à une autre adresse.)

À l'attention de M. Mme X

Nom Prénom
Rue N° Bte
Code postal Lieu Pays
Tél./GSM

Résidence fiscale (CRS) de la société (pas d'application pour une personne morale de droit public)

Le pays de la résidence fiscale de la société

a changé et la résidence fiscale est la Belgique

a changé et est un autre pays que la Belgique

→ Complétez le pays

et votre **NIF/TIN** dans ce pays

Avez-vous indiqué toutes les modifications à nous communiquer et préparé tous les documents nécessaires, comme indiqué dans la [checklist](#) en début de document ?

Dans ce cas, cliquez [ici](#) ou rendez-vous à la section 5 «Signatures» pour signer et valider le formulaire.

Sinon, veuillez d'abord compléter les autres sections.

2. Modification des paramètres Online Banking pour vos comptes

Limite journalière



Les supermandataires peuvent modifier la limite journalière des comptes dans l'Internet Banking ou la mobile app via le menu Plus (mobile app) ou Self Service (Internet Banking) > Paramètres des comptes.

Notez que la limite standard de transactions est de 50.000 EUR par jour par compte sauf si vous avez défini une autre limite lors de l'ouverture de vos comptes.

La **nouvelle** limite est _____ EUR par jour par compte (max. 1.000.000 EUR sous réserve d'approbation par la Banque Triodos).

Par défaut, la modification de limite sera **d'application sur tous les comptes Triodos existants** au nom de l'organisation. Si vous souhaitez la **limiter à des comptes spécifiques**, veuillez indiquer les numéros de compte concernés ci-dessous :

N° de compte : BE 523

N° de compte : BE 523

N° de compte : BE 523

N° de compte : BE 523

Validation des transactions

Les transactions Online Banking peuvent être validées par tous les utilisateurs mandatés.

Important : il est **impossible** de définir ci-dessous des **montants plus élevés** que la limite que vous avez indiquée ci-dessus.

Validation par :

plus d'un utilisateur

Pour des transactions supérieures à _____ EUR, la validation par _____ (nombre) utilisateurs est nécessaire.

un (des) utilisateur(s) spécifique(s)

Pour des transactions supérieures à _____ EUR, la validation de l' (des) utilisateur(s) suivant(s) est nécessaire :

Utilisateur 1 _____ (nom et prénom)

et ou

Utilisateur 2 _____ (nom et prénom)

Avez-vous indiqué toutes les modifications à nous communiquer et préparé tous les documents nécessaires, comme indiqué dans la [checklist](#) en début de document ?

Dans ce cas, cliquez [ici](#) ou rendez-vous à la section 5 «Signatures» pour signer et valider le formulaire.

Sinon, veuillez d'abord compléter les autres sections.

3. Modification des représentants légaux/(Super)mandataires/Bénéficiaires effectifs (UBOs)

Veillez remplir les représentants légaux, les (super)mandataires et les bénéficiaires effectifs (UBOs) à supprimer ou à ajouter sur les pages suivantes. Les données personnelles et les signatures doivent correspondre aux informations sur les cartes d'identité.



Les supermandataires peuvent ajouter ou supprimer des mandataires sur les comptes de l'organisation, ainsi que modifier leurs accès via Internet Banking, dans le menu Self Service > Personnes habilitées.

Pour les représentants légaux, les supermandataires ou les bénéficiaires effectifs (UBOs), il est encore nécessaire de passer par ce formulaire PDF.

Si aucun supermandataire n'a encore été désigné pour votre organisation, nommez-en un ou plusieurs ci-dessous afin d'introduire vos futures demandes de modification directement via l'Internet Banking ou l'application mobile, et ainsi bénéficier d'une gestion plus autonome, rapide et simplifiée.

Plus d'informations sur les différents rôles sont disponibles sur notre site web :

- [Quelle est la différence entre titulaire, représentant légal et \(super-\) mandataire ?](#)
- [Qui sont les bénéficiaires effectifs \(UBO\) ?](#)

3.1. Représentants légaux/(Super)mandataires/Bénéficiaires effectifs (UBOs) à supprimer

Ces personnes :

- ne sont plus habilitées à représenter l'organisation,
- n'ont plus de mandat pour la gestion des comptes,
- ou ne sont plus bénéficiaires effectifs (UBO) de l'organisation.

Veillez indiquer quels rôles doivent être supprimés pour chaque personne.

Dans le cas de la suppression d'un UBO, merci de partager un extrait actuel (datant de moins de 3 mois) de la liste des bénéficiaires effectifs du registre des UBO.

Si vous souhaitez ajouter un rôle à une personne, remplissez la section [3.2 Nouveaux représentants légaux/\(Super\)mandataires/Bénéficiaires effectifs \(UBOs\)](#).

Les accès Online Banking et cartes éventuelles des personnes qui ne sont plus mandataires seront supprimés.

Veillez nous renvoyer leur digipass pour autant qu'il était utilisé uniquement pour les comptes de l'organisation et pas pour d'autres comptes Triodos.

Nom				Prénom	
N° du digipass					
Rôles à supprimer :	Tous	Représentant légal	Bénéficiaire effectif (UBO)	Mandataire	Supermandataire
Nom				Prénom	
N° du digipass					
Rôles à supprimer :	Tous	Représentant légal	Bénéficiaire effectif (UBO)	Mandataire	Supermandataire
Nom				Prénom	
N° du digipass					
Rôles à supprimer :	Tous	Représentant légal	Bénéficiaire effectif (UBO)	Mandataire	Supermandataire
Nom				Prénom	
N° du digipass					
Rôles à supprimer :	Tous	Représentant légal	Bénéficiaire effectif (UBO)	Mandataire	Supermandataire
Nom				Prénom	
N° du digipass					
Rôles à supprimer :	Tous	Représentant légal	Bénéficiaire effectif (UBO)	Mandataire	Supermandataire
Nom				Prénom	
N° du digipass					
Rôles à supprimer :	Tous	Représentant légal	Bénéficiaire effectif (UBO)	Mandataire	Supermandataire

3.2. Nouveaux représentants légaux/(Super)mandataires/Bénéficiaires effectifs (UBOs)

Ces personnes sont, selon les statuts modifiés, nouvelles dans la représentation de l'organisation, ont reçu une nouvelle procuration et acceptent le mandat pour la gestion des comptes ou sont de nouveaux bénéficiaires effectifs (UBOs) de l'organisation.

Nouveaux digipass pour la gestion Online Banking des comptes

Le premier digipass de l'organisation est gratuit. Pour les digipass supplémentaires, des frais d'achat additionnels seront débités de votre compte (voir la liste des [tarifs](#)). Le digipass est personnel et ne peut pas être partagé avec d'autres personnes.

Les digipass seront envoyés à l'adresse officielle de l'organisation ou, si disponible, à son adresse de correspondance. Veuillez vérifier que ces adresses sont correctes (dans Internet Banking ou l'application). Si ce n'est pas le cas, veuillez indiquer les adresses correctes dans ce document avant de continuer.

En signant ce formulaire, tous les signataires déclarent expressément accepter :

- les Conditions Générales, y compris la Fiche d'Information sur le Système de Garantie des Dépôts
- les Conditions Particulières Services d'Investissement
- les Conditions Particulières Online Banking
- la Charte Vie Privée
- l'exactitude des informations dans ce formulaire

Tous les documents sont disponibles gratuitement sur www.triodos.be/fr/aide-et-contact/professionnels ou sur simple demande.

Informations sur la personne 1

1. Remplissez toutes les informations personnelles et de contact

Nom Prénom
Rôle Représentant légal Bénéficiaire effectif (UBO)
 Homme Femme X Numéro de registre national
Nationalité Lieu de naissance
Pays de naissance Date de naissance (jj-mm-aaaa)
Rue N° Boîte
Code postal Ville Pays
Tél. E-mail
Profession

2. Mandat envers la banque Triodos

Supermandataire

Mandataire ordinaire (uniquement des transactions sur les comptes)

Pas de mandat (sur les comptes)

Les **supermandataires** reçoivent par défaut un accès à l'Online Banking (s'ils n'en ont pas encore) ainsi que tous les droits d'accès sur l'ensemble des comptes de l'organisation.

3. Pour les mandataires: accès Online Banking

Je ne souhaite pas un accès Online Banking.

Je souhaite un nouveau digipass Triodos personnel.

Je dispose déjà d'un digipass Triodos à mon nom. N° du digipass

Attention ! Le digipass Triodos est personnel et ne peut pas être partagé avec d'autres.

Par défaut, vous recevez accès à **tous les comptes Triodos existants** au nom de l'organisation. Si vous souhaitez **limiter l'accès à certains comptes spécifiques**, veuillez indiquer les numéros de compte concernés ci-dessous :

N° de compte : BE 523

N° de compte : BE 523

N° de compte : BE 523

N° de compte : BE 523

Standard : vous avez tous les droits d'accès. Si vous souhaitez les limiter, cochez l'option appropriée ci-dessous.

Je ne souhaite pas introduire de transaction.

Je ne souhaite pas valider de transaction.

Je ne souhaite pas importer de transaction depuis un logiciel comptable.

4. Personne politiquement exposée

Non, je n'exerce pas de fonction publique importante et n'en n'ai pas exercé au cours des 12 derniers mois. Je ne suis pas non plus étroitement lié.e à une personne qui exerce ou a exercé une fonction publique importante au cours des 12 derniers mois.

J'exerce une fonction publique importante ou j'en ai exercé une au cours des 12 derniers mois.

Je suis étroitement lié à une personne qui exerce ou a exercé une fonction publique importante au cours des 12 derniers mois.

Nom et prénom

Titre exact du mandat ou de la fonction

Informations sur la personne 1 (suite)

5. Résidence fiscale (CRS/FATCA)

Une personne a toujours au moins une résidence fiscale (pays). Plus d'informations [ici](#).

Êtes-vous résident.e fiscal.e en Belgique ?

Oui Non

Avez-vous uniquement ou également une résidence fiscale dans un autre pays que la Belgique ?

Non

Oui, dans le pays suivant

Tax Identification Number (Numéro d'identification fiscale)

6. À remplir si la personne est également un bénéficiaire effectif (UBO) pas d'application pour une personne morale de droit public

est actionnaire et détient des droits de vote de plus de 25%, c.-à-d : %

est actionnaire avec plus de 25%, c.-à-d : %

détient des droits de vote de plus de 25%, c.-à-d : %

est décideur

exerce un contrôle par d'autres moyens

7. Signature de la personne concernée (uniquement en cas de représentant légal ou (super)mandataire.)

Le (super)mandataire signe pour acceptation de ce mandat selon les stipulations de cet acte.

Signature

Pour accord

Lu et approuvé

- [Comment signer mes documents de manière électronique ?](#)

- Télécharger le « [Guide signature via eID](#) »

Lieu

Date

(jj-mm-aaaa)

Avez-vous indiqué toutes les modifications à nous communiquer et préparé tous les documents nécessaires, comme indiqué dans la [checklist](#) en début de document ?

Dans ce cas, cliquez [ici](#) ou rendez-vous à la section 5 «Signatures» pour signer et valider le formulaire.

Sinon, veuillez d'abord compléter les autres sections.

2 Informations sur la personne 2

1. Remplissez toutes les informations personnelles et de contact

Nom Prénom
Rôle Représentant légal Bénéficiaire effectif (UBO)
 Homme Femme X Numéro de registre national
Nationalité Lieu de naissance
Pays de naissance Date de naissance (jj-mm-aaaa)
Rue N° Boîte
Code postal Ville Pays
Tél. E-mail
Profession

2. Mandat envers la banque Triodos

Supermandataire

Mandataire ordinaire (uniquement des transactions sur les comptes)

Pas de mandat (sur les comptes)

Les **supermandataires** reçoivent par défaut un accès à l'Online Banking (s'ils n'en ont pas encore) ainsi que tous les droits d'accès sur l'ensemble des comptes de l'organisation.

3. Accès Online Banking (obligatoire pour les supermandataires)

Je ne souhaite pas un accès Online Banking.

Je souhaite un nouveau digipass Triodos personnel.

Je dispose déjà d'un digipass Triodos à mon nom. N° du digipass

Attention ! Le digipass Triodos est personnel et ne peut pas être partagé avec d'autres

Par défaut, vous recevez accès à **tous les comptes Triodos existants** au nom de l'organisation. Si vous souhaitez **limiter l'accès à certains comptes spécifiques**, veuillez indiquer les numéros de compte concernés ci-dessous :

N° de compte : BE 523

N° de compte : BE 523

N° de compte : BE 523

N° de compte : BE 523

Standard : vous avez tous les droits d'accès. Si vous souhaitez les limiter, cochez l'option appropriée ci-dessous.

Je ne souhaite pas introduire de transaction.

Je ne souhaite pas valider de transaction.

Je ne souhaite pas importer de transaction depuis un logiciel comptable.

4. Personne politiquement exposée

Non, je n'exerce pas de fonction publique importante et n'en n'ai pas exercé au cours des 12 derniers mois. Je ne suis pas non plus étroitement lié.e à une personne qui exerce ou a exercé une fonction publique importante au cours des 12 derniers mois.

J'exerce une fonction publique importante ou j'en ai exercé une au cours des 12 derniers mois.

Je suis étroitement lié à une personne qui exerce ou a exercé une fonction publique importante au cours des 12 derniers mois.

Nom et prénom

Titre exact du mandat ou de la fonction

Informations sur la personne 2 (suite)

5. Résidence fiscale (CRS/FATCA)

Une personne a toujours au moins une résidence fiscale (pays). Plus d'informations [ici](#).

Êtes-vous résident.e fiscal.e en Belgique ?

Oui Non

Avez-vous uniquement ou également une résidence fiscale dans un autre pays que la Belgique ?

Non

Oui, dans le pays suivant

Tax Identification Number (Numéro d'identification fiscale)

6. À remplir si la personne est également un bénéficiaire effectif (UBO) pas d'application pour une personne morale de droit public

est actionnaire et détient des droits de vote de plus de 25%, c.-à-d : %

est actionnaire avec plus de 25%, c.-à-d : %

détient des droits de vote de plus de 25%, c.-à-d : %

est décideur

exerce un contrôle par d'autres moyens

7. Signature (électronique) de la nouvelle personne 2

Le (super)mandataire signe pour acceptation de ce mandat selon les stipulations de cet acte.

Signature

Pour accord
Lu et approuvé

- [Comment signer mes documents de manière électronique ?](#)
- Télécharger le « [Guide signature via eID](#) »

Lieu

Date

(jj-mm-aaaa)

Avez-vous indiqué toutes les modifications à nous communiquer et préparé tous les documents nécessaires, comme indiqué dans la [checklist](#) en début de document ?

Dans ce cas, cliquez [ici](#) ou rendez-vous à la section 5 «Signatures» pour signer et valider le formulaire.

Sinon, veuillez d'abord compléter les autres sections.

3 Informations sur la personne 3

1. Remplissez toutes les informations personnelles et de contact

Nom Prénom
Rôle Représentant légal Bénéficiaire effectif (UBO)
 Homme Femme X Numéro de registre national
Nationalité Lieu de naissance
Pays de naissance Date de naissance (jj-mm-aaaa)
Rue N° Boîte
Code postal Ville Pays
Tél. E-mail
Profession

2. Mandat envers la banque Triodos

Supermandataire
 Mandataire ordinaire (uniquement des transactions sur les comptes)
 Pas de mandat (sur les comptes)

Les **supermandataires** reçoivent par défaut un accès à l'Online Banking (s'ils n'en ont pas encore) ainsi que tous les droits d'accès sur l'ensemble des comptes de l'organisation.

3. Accès Online Banking (obligatoire pour les supermandataires)

Je ne souhaite pas un accès Online Banking.
 Je souhaite un nouveau digipass Triodos personnel.
 Je dispose déjà d'un digipass Triodos à mon nom. N° du digipass

Attention ! Le digipass Triodos est personnel et ne peut pas être partagé avec d'autres

Par défaut, vous recevez accès à **tous les comptes Triodos existants** au nom de l'organisation. Si vous souhaitez **limiter l'accès à certains comptes spécifiques**, veuillez indiquer les numéros de compte concernés ci-dessous :

N° de compte : BE 523 N° de compte : BE 523
N° de compte : BE 523 N° de compte : BE 523

Standard : vous avez tous les droits d'accès. Si vous souhaitez les limiter, cochez l'option appropriée ci-dessous.

Je ne souhaite pas introduire de transaction.
 Je ne souhaite pas valider de transaction.
 Je ne souhaite pas importer de transaction depuis un logiciel comptable.

4. Personne politiquement exposée

Non, je n'exerce pas de fonction publique importante et n'en n'ai pas exercé au cours des 12 derniers mois. Je ne suis pas non plus étroitement lié.e à une personne qui exerce ou a exercé une fonction publique importante au cours des 12 derniers mois.

J'exerce une fonction publique importante ou j'en ai exercé une au cours des 12 derniers mois.

Je suis étroitement lié à une personne qui exerce ou a exercé une fonction publique importante au cours des 12 derniers mois.

Nom et prénom

Titre exact du mandat ou de la fonction

Informations sur la personne 3 (suite)

5. Résidence fiscale (CRS/FATCA)

Une personne a toujours au moins une résidence fiscale (pays). Plus d'informations [ici](#).

Êtes-vous résident.e fiscal.e en Belgique ?

Oui Non

Avez-vous uniquement ou également une résidence fiscale dans un autre pays que la Belgique ?

Non

Oui, dans le pays suivant

Tax Identification Number (Numéro d'identification fiscale)

6. À remplir si la personne est également un bénéficiaire effectif (UBO) pas d'application pour une personne morale de droit public

est actionnaire et détient des droits de vote de plus de 25%, c.-à-d : %

est actionnaire avec plus de 25%, c.-à-d : %

détient des droits de vote de plus de 25%, c.-à-d : %

est décideur

exerce un contrôle par d'autres moyens

7. Signature (électronique) de la nouvelle personne 3

Le (super)mandataire signe pour acceptation de ce mandat selon les stipulations de cet acte.

Signature

Pour accord

Lu et approuvé

- [Comment signer mes documents de manière électronique ?](#)

- Télécharger le « [Guide signature via eID](#) »

Lieu

Date

(jj-mm-aaaa)

Avez-vous indiqué toutes les modifications à nous communiquer et préparé tous les documents nécessaires, comme indiqué dans la [checklist](#) en début de document ?

Dans ce cas, cliquez [ici](#) ou rendez-vous à la section 5 «Signatures» pour signer et valider le formulaire.

Sinon, veuillez d'abord compléter les autres sections.

4 Informations sur la personne 4

1. Remplissez toutes les informations personnelles et de contact

Nom Prénom
Rôle Représentant légal Bénéficiaire effectif (UBO)
 Homme Femme X Numéro de registre national
Nationalité Lieu de naissance
Pays de naissance Date de naissance (jj-mm-aaaa)
Rue N° Boîte
Code postal Ville Pays
Tél. E-mail
Profession

2. Mandat envers la banque Triodos

- Supermandataire
 Mandataire ordinaire (uniquement des transactions sur les comptes)
 Pas de mandat (sur les comptes)

Les **supermandataires** reçoivent par défaut un accès à l'Online Banking (s'ils n'en ont pas encore) ainsi que tous les droits d'accès sur l'ensemble des comptes de l'organisation.

3. Accès Online Banking (obligatoire pour les supermandataires)

- Je ne souhaite pas un accès Online Banking.
 Je souhaite un nouveau digipass Triodos personnel.
 Je dispose déjà d'un digipass Triodos à mon nom. N° du digipass

Attention ! Le digipass Triodos est personnel et ne peut pas être partagé avec d'autres

Par défaut, vous recevez accès à **tous les comptes Triodos existants** au nom de l'organisation. Si vous souhaitez **limiter l'accès à certains comptes spécifiques**, veuillez indiquer les numéros de compte concernés ci-dessous :

N° de compte : BE 523 N° de compte : BE 523
N° de compte : BE 523 N° de compte : BE 523

Standard : vous avez tous les droits d'accès. Si vous souhaitez les limiter, cochez l'option appropriée ci-dessous.

- Je ne souhaite pas introduire de transaction.
 Je ne souhaite pas valider de transaction.
 Je ne souhaite pas importer de transaction depuis un logiciel comptable.

4. Personne politiquement exposée

Non, je n'exerce pas de fonction publique importante et n'en n'ai pas exercé au cours des 12 derniers mois. Je ne suis pas non plus étroitement lié.e à une personne qui exerce ou a exercé une fonction publique importante au cours des 12 derniers mois.

J'exerce une fonction publique importante ou j'en ai exercé une au cours des 12 derniers mois.

Je suis étroitement lié à une personne qui exerce ou a exercé une fonction publique importante au cours des 12 derniers mois.

Nom et prénom

Titre exact du mandat ou de la fonction

Informations sur la personne 4 (suite)

5. Résidence fiscale (CRS/FATCA)

Une personne a toujours au moins une résidence fiscale (pays). Plus d'informations [ici](#).

Êtes-vous résident.e fiscal.e en Belgique ?

Oui Non

Avez-vous uniquement ou également une résidence fiscale dans un autre pays que la Belgique ?

Non

Oui, dans le pays suivant

Tax Identification Number (Numéro d'identification fiscale)

6. À remplir si la personne est également un bénéficiaire effectif (UBO) pas d'application pour une personne morale de droit public

est actionnaire et détient des droits de vote de plus de 25%, c.-à-d : %

est actionnaire avec plus de 25%, c.-à-d : %

détient des droits de vote de plus de 25%, c.-à-d : %

est décideur

exerce un contrôle par d'autres moyens

7. Signature (électronique) de la nouvelle personne 4

Le (super)mandataire signe pour acceptation de ce mandat selon les stipulations de cet acte.

Signature

Pour accord
Lu et approuvé

- [Comment signer mes documents de manière électronique ?](#)
- Télécharger le « [Guide signature via eID](#) »

Lieu

Date

(jj-mm-aaaa)

Avez-vous plus de 4 bénéficiaires effectifs (UBOs) ou (super)mandataires à nous communiquer ? Veuillez remplir et signer le document pdf accessible via le lien www.triodos.be et nous l'envoyer en même temps que le formulaire.

Avez-vous indiqué toutes les modifications à nous communiquer et préparé tous les documents nécessaires, comme indiqué dans la [checklist](#) en début de document ?

Dans ce cas, cliquez [ici](#) ou rendez-vous à la section 5 «Signatures» pour signer et valider le formulaire.

Sinon, veuillez d'abord compléter les autres sections.

4. Paramètres de validation des modifications par les supermandataires

Par défaut, un supermandataire peut agir seul. Toutefois, les représentants légaux peuvent exiger une signature conjointe. Dans ce cas, toute modification des paramètres des comptes ou des données de l'organisation devra être contresignée par un second supermandataire, que ce soit via l'Online Banking ou un formulaire pdf. Cette règle ne s'applique pas aux transactions (virements, achats, etc.), qui restent soumises aux règles de validation spécifiques définies pour chaque compte.

Les représentants légaux souhaitent une signature conjointe par les supermandataires pour toute demande de modification des paramètres de l'organisation, qu'elle soit envoyée au moyen d'un formulaire (pdf) ou dans l'Internet Banking.

5. Signature

Ce formulaire doit être signé par les personnes habilitées à représenter l'organisation:

- Les représentants légaux

ou

- Un supermandataire (ou deux, si signature conjointe requise) nommé(s) au préalable par les représentants légaux pour cette organisation.

Dans le cas d'un ajout/suppression de(s) supermandataire(s) dans ce formulaire, la signature des représentants légaux est obligatoire.

Les personnes habilitées signent ce mandat pour donner procuration selon les stipulations de cet acte aux (super)mandataires identifiés ci-dessus.

Signatures (électroniques) pour accord avec les modifications

- [Comment signer mes documents de manière électronique ?](#)

- Télécharger le « [Guide signature via eID](#) »

Supermandataire 1/Représentant légal 1

Nom et prénom

Signature
Pour accord
Lu et approuvé

Représentant légal 3

Nom et prénom

Signature
Pour accord
Lu et approuvé

Lieu

Supermandataire 2 (si signature conjointe requise) / Représentant légal 2

Nom et prénom

Signature
Pour accord
Lu et approuvé

Représentant légal 4

Nom et prénom

Signature
Pour accord
Lu et approuvé

Date

(jj-mm-aaaa)

Renvoyez-nous ce formulaire par mail à info@triodos.be.

Informations supplémentaires :

Personne politiquement exposée

Fonction publique importante : fonctions telles que ministre, parlementaire, chef de cabinet, président d'un parti politique, membre du conseil d'administration ou du comité de direction d'institutions publiques nationales, président d'une cours ou d'un tribunal, ambassadeur, officier supérieur dans l'armée, haut responsable politique ou haut fonctionnaire dans une organisation internationale ou supranationale.

Personne étroitement liée :

- Conjoint (partenaire) ;
- Parents ;
- Enfants et le conjoint (partenaire) de l'enfant ;
- La personne qui est co-bénéficiaire effective avec la PEP d'une entité juridique ou d'une structure juridique, ou qui a d'autres relations d'affaires étroites ;
- La personne qui est le seul bénéficiaire effective d'une entité juridique ou d'une structure dont il est connu qu'elle a été mise en place au profit de la PEP.

Identification des bénéficiaires effectifs de l'organisation

D'après la loi relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme et à la limitation de l'utilisation des espèces du 18 septembre 2017, les bénéficiaires effectifs (également appelés UBO - Ultimate Beneficial Owner) d'une société sont la ou les personnes physiques qui, en dernier ressort, possèdent ou contrôlent le client ou le mandataire du client et/ou la ou les personnes physiques pour laquelle/lesquelles une opération est exécutée ou une relation d'affaires nouée. Concrètement, il s'agit des personnes physiques qui exercent le contrôle sur la société, par exemple en étant actionnaires représentant plus de 25% des actions, ou en détenant d'une autre manière le contrôle effectif de la société, par exemple en concluant des pactes d'actionnaires. Exercer un contrôle signifie être en mesure d'influencer de manière déterminante la nomination de la plupart des membres de la direction ou l'orientation de l'organisation.

Sont considérés comme bénéficiaire effectif d'une société:

- **Étape 1** : Les personnes physiques qui détiennent directement ou indirectement un pourcentage suffisant (plus de 25 %) des droits de vote ou des actions dans la société. Si la société n'est pas contrôlée en première ligne par une personne physique mais par une (ou plusieurs) autre(s) société(s) (non cotée(s)), vous devez identifier les personnes physiques qui détiennent le pourcentage suffisant de droits de vote ou d'actions de cette (ces) société(s) assurant le contrôle. Dans ce cas joignez également à votre demande un organigramme donnant un aperçu de la structure de la société dont la société cliente fait partie.
- **Étape 2** : Les personnes qui ont le contrôle sur cette société par des moyens autres qu'un pourcentage suffisant de droits de vote, par exemple en vertu d'un pacte d'actionnaires, ou qu'elles disposent de la compétence de désigner ou de révoquer une majorité des membres du Conseil d'Administration de cette société.
- **Étape 3** : Les personnes physiques qui occupent une fonction d'encadrement supérieur dans la société (par ex. le CEO, Président du Comité de Direction, gérant, ...). Cette étape ne doit être complétée que si les 2 étapes ci-avant n'ont pas mené à l'identification d'un bénéficiaire effectif.

Les soussignés agissant en qualité de représentants de la société, confirment que la déclaration des UBOs est d'application. Ils s'engagent irrévocablement à informer immédiatement la banque par écrit de toute modification apportée à la liste des bénéficiaires effectifs. La banque se réserve le droit de rompre toute relation avec la société s'il apparaît que les informations fournies sont incomplètes ou inexactes.

Exceptions :

- Si votre société est cotée sur un marché réglementé, vous n'êtes pas tenu d'identifier vos bénéficiaires effectifs.
- Cette exemption s'applique également si votre société est une filiale détenue, directement ou indirectement, à 100 % par une ou plusieurs sociétés cotées.
- Certaines autres entités dépourvues de personnalité juridique, telles que les sociétés sans personnalité morale, les associations de copropriétaires ou certaines institutions publiques, ne sont pas non plus tenues de compléter le registre UBO.

La banque se réserve le droit de mettre fin à la relation avec l'organisation si elle constate que les informations fournies sont incomplètes ou incorrectes. La Banque Triodos peut également consulter le registre UBO et y notifier toute différence entre les informations transmises dans le présent document et les informations disponibles dans le registre UBO.

Pour plus d'informations, consultez www.financien.belgium.be/fr/E-services/Ubo-register.

- [Pourquoi Triodos Bank demande-t-elle de remplir une déclaration sur l'identité des bénéficiaires effectifs ?](#)
- [Qui doit remplir et signer la déclaration sur les bénéficiaires effectifs ?](#)
- [Qui sont les bénéficiaires effectifs ?](#)

Résidence fiscale – Common Reporting Standard/FATCA

La réglementation européenne, le 'Common Reporting Standard - CRS' ainsi que la '**Foreign Account Tax Compliance Act – FATCA**' américaine obligent les banques à identifier les pays dans lesquels leurs clients ont leur résidence fiscale. Pour une construction juridique, cela concerne la construction juridique même, titulaire du compte, mais également ses bénéficiaires effectifs. Les banques devront dans ce cadre communiquer annuellement à l'administration fiscale belge les informations sur les comptes des clients ayant leur résidence fiscale dans un autre pays que la Belgique. Le numéro d'identification fiscale (NIF) ou le '**Taxpayer Identification Number - TIN**' est le numéro utilisé par l'administration fiscale et fait partie des informations que la banque doit communiquer. Plus d'informations sont disponibles dans les questions fréquemment posées sur notre site internet.

Données personnelles

Seules les données que vous remplissez sur ce formulaire seront enregistrées dans nos bases de données. La banque traitera ces données dans le respect des lois applicables et en conformité avec la Charte Vie Privée. Ce document est disponible gratuitement www.triodos.be/fr/aide-et-contact/professionnels/donnees-personnelles ou sur simple demande auprès de la Banque Triodos.